

Formulaire de demande

Programme de développement des talents de la FIFA – Demande pour 2023

Programme d'encadrement des talents de la FIFA

Dans le cadre de son Programme de développement des talents, l'instance dirigeante du football mondial déploie le Programme d'encadrement des talents afin de soutenir ses associations membres, notamment à travers la visite d'un entraîneur de talents de la FIFA au sein de chaque association membre.

Le programme permet aux fédérations participantes de recruter un entraîneur formé par la FIFA, laquelle leur attribue à ce titre un financement annuel de USD 50 000 destiné à couvrir la rémunération nette dudit entraîneur, plus la somme de USD 30 000 pour couvrir les coûts opérationnels associés et notamment son transport sur place et son hébergement.

Pour postuler au programme d'encadrement des talents de la FIFA, veuillez remplir le formulaire de candidature ci-dessous et l'envoyer à l'adresse tds@fifa.org.

Remarque : la validation dans le cadre du fonds annuel du Programme de développement des talents est requise pour soumettre une demande en lien avec le Programme d'encadrement des talents de la FIFA.

Remarque : les décisions finales relatives aux demandes reviennent au groupe de réflexion sur le développement du football mondial (composé de représentants de l'administration de la FIFA), conformément à l'article 7 du règlement du Programme de développement des talents de la FIFA (cycle opérationnel pour la période 2023-2026).

Coordonnées

Nom de l'association membre	<input type="text" value="Cliquez/tapez ici pour saisir du texte"/>
Nom et prénom de la personne de contact	<input type="text" value="Cliquez/tapez ici pour saisir du texte"/>
Poste au sein de l'association membre	<input type="text" value="Cliquez/tapez ici pour saisir du texte"/>
Adresse électronique	<input type="text" value="Cliquez/tapez ici pour saisir du texte"/>
Numéro de téléphone (+indicatif pays)	<input type="text" value="+XX XXX..."/>

Section 1 – Plan stratégique

Veillez présenter ci-dessous votre proposition sur la manière dont l'entraîneur de talents de la FIFA soutiendra le plan et les priorités stratégiques de votre fédération au niveau de l'identification et du développement des talents.

Remarque : n'hésitez pas à fournir toute pièce justificative pertinente en lien avec cette section.

Cliquez/tapez ici pour saisir du texte

Section 2 – Ressources humaines

Veillez décrire ci-dessous la structure actuelle du département technique de votre fédération ainsi que la main-d'œuvre impliquée dans ce projet.

Pour ce faire, posez-vous les questions suivantes :

- Qui sera en charge du Programme d'encadrement des talents de la FIFA au sein de la fédération ?
- Comment les équipes nationales de jeunes sont-elles organisées dans la fédération en termes de structure et de personnel ?
- Quelles ressources humaines sont dédiées à la détection et au recrutement des talents ?
- Quels entraîneurs soutiendront l'entraîneur de talents de la FIFA sur le terrain et comment travailleront-ils ensemble à la promotion, au niveau local, d'environnements où les meilleurs joueront avec les meilleurs (académie, équipes nationales, etc.) ?

La fédération dispose d'équipes nationales féminines et masculines, y compris des équipes de jeunes, lesquelles participent aux compétitions officielles qui leur sont destinées au niveau continental (qualifications et compétitions finales continentales).

Remarque : n'hésitez pas à fournir toute pièce justificative pertinente en lien avec cette section.

Cliquez/tapez ici pour saisir du texte

Section 3 – Plan d'action

Veuillez présenter ci-dessous votre proposition sur le plan d'action de l'entraîneur de talents de la FIFA.

Pour ce faire, posez-vous les questions suivantes :

- De quelles compétitions seront puisés les talents du vivier à constituer ?
- Comment s'organisent l'identification et le développement des talents au sein de la fédération et quel rôle l'entraîneur de talents de la FIFA jouera-t-il ?
- À quels catégories d'âge et sexes l'intervention s'adressera-t-elle en priorité ?
- À quelle fréquence auront lieu les entraînements avec les groupes concernés ?
- Quel soutien en personnel apporterez-vous à l'intervenant (kinésithérapeutes, entraîneurs de gardiens, préparateurs physiques, etc.) ?
- Comment protégerez-vous les joueurs et l'entraîneur des talents de la FIFA ?

Remarque : n'hésitez pas à fournir toute pièce justificative pertinente en lien avec cette section.

Cliquez/tapez ici pour saisir du texte

Section 4 – Centre d’entraînement

Veuillez fournir le nom et une brève description du centre d’entraînement où se déroulera l’intervention.

- Nous disposons d’un centre d’excellence ou d’un environnement (par exemple, centre d’entraînement haute performance) pouvant accueillir le programme.

Remarque : n’hésitez pas à fournir toute pièce justificative pertinente en lien avec cette section.

Cliquez/tapez ici pour saisir du texte

Section 5 – Dispositions relatives à l’entraîneur de talents de la FIFA

- Nous confirmons par la présente que nous prendrons en charge le transport sur place et l’hébergement de l’entraîneur de talents de la FIFA pendant la durée du programme (12 mois).
- Nous nous engageons par la présente à établir avec l’entraîneur de talents de la FIFA un contrat conforme à la législation nationale applicable et aux procédures juridiques en la matière.

Veuillez fournir le nom et une description détaillée de l’hébergement et des moyens de transport terrestre dont disposera l’entraîneur de talents de la FIFA.

Remarque : n’hésitez pas à fournir toute pièce justificative pertinente en lien avec cette section.

Cliquez/tapez ici pour saisir du texte

Section 6 – Déclaration d’engagement

Maximiser les bénéfices du Programme d’encadrement des talents de la FIFA nécessite du temps et des efforts de la part des parties prenantes identifiées par votre fédération. Il est donc essentiel que, dès le processus de candidature, vous vous engagiez, en particulier au niveau exécutif, à collaborer pleinement au Programme d’encadrement des talents.

- Nous nous engageons à soutenir le Programme d’encadrement des talents de la FIFA.
- Nous nous engageons à contribuer à l’élaboration et la mise en œuvre d’un plan d’action pour le Programme d’encadrement des talents de la FIFA.
- Nous soutiendrons et collaborerons avec l’entraîneur de talents désigné par la FIFA.
- Nous nous engageons à respecter le règlement du Programme de développement des talents.
- Nous nous engageons à respecter les autres exigences définies par le règlement du Programme de développement des talents de la FIFA et par le contrat de financement en annexe.

Président(e)
(prénom/nom/signature)

Secrétaire général(e)
(prénom/nom/signature)

Directeur(rice) technique
(prénom/nom/signature)



Date de signature



Date de signature



Date de signature